

# LA PRESSE EN REVUE...

VENDREDI 20 AVRIL 2018

## SOMMAIRE

- 1) Une mauvaise élève
- 2) Un mauvais sondage pour...
- 3) Destruction massive
- 4) Les effets commencent à se faire sentir
- 5) Une mauvaise chose pour 52 %...
- 6) Encore un Cahuzac bis !!
- 7) Il va disparaître
- 8) La tour infernale prise d'assaut...



Diez Gérard La Presse en Revue

**I) L'effarante réaction de la ministre Gourault, furieuse... qu'on "l'oblige à répondre" à l'Assemblée !**



POLITIQUE

Jacqueline Gourault est sortie de ses gonds. - Capture d'écran LCP

POLITIQUE

Jacqueline Gourault est sortie de ses gonds. - Capture d'écran LCP

à répondre ? (...) Ce sont des méthodes autoritaires qui ne sont pas acceptables dans une démocratie ! Pas de pressions ainsi ! Qu'est-ce que c'est que ces méthodes ? »

## II) Sondage: 6 Français sur 10 "mécontents" de l'action de Macron

Jacqueline Gourault, ministre bis de l'Intérieur s'est indignée ce jeudi 19 avril à l'Assemblée nationale qu'un député LR "l'oblige à répondre" à sa question sur les régularisations d'immigrés clandestins. Ce qui semble pourtant être le b.a.ba du débat démocratique.

Stupéfiante passe d'armes à l'Assemblée nationale, dans la nuit de mercredi à ce jeudi 19 avril. En plein débat sur le projet de loi Asile et immigration, la ministre bis de l'Intérieur, Jacqueline Gourault, a piqué une colère homérique, comme on n'en avait plus vu depuis longtemps dans l'hémicycle. Tout ça parce que des députés LR l'ont poussée à... préciser sa politique de régularisation des sans-papiers. Ce qui relève pourtant, *a priori* et quoi qu'on pense du fond du sujet, du b.a.ba du débat parlementaire dans une démocratie.

Dès le début de la soirée, plusieurs élus LR titillent la ministre auprès du ministre de l'Intérieur. Au détour d'un amendement, le député Pierre-Henri Dumont se montre particulièrement offensif. Il demande à la ministre un chiffrage précis des régularisations prévues dans les mois prochains : « Les députés du groupe Les Républicains vous ont posé deux questions très claires. (...) sur le plan caché de 40.000 clandestins que vous avez promis à votre aile gauche pour calmer, selon les articles de presse qui nous ont été communiqués ». En réalité, le parlementaire fait référence à un article du *Monde* qui cite les propos en « off » d'un député LREM. « Autour de 10 % des 300.000 sans-papiers », détaille ce député anonyme, interrogé sur le nombre de régularisations possibles. Ce qui fait 30.000 et non 40.000, donc. Mais là n'est pas le cœur du sujet.



### "Le gouvernement est responsable devant le Parlement"

Au-delà de sa virulence, cette sortie pose quelques questions concernant la conception de la ministre de la démocratie. Si la question du député Dumont semble bien avoir quelques accents politiques et est assortie d'une menace de perturber la discussion parlementaire, cela n'est pas interdit par la Constitution. En revanche, celle-ci consacre le droit d'amendement des députés, et donc la capacité des parlementaires à s'exprimer dans l'hémicycle. Par là, les représentants de la Nation ont la possibilité d'interpeller les représentants du gouvernement. A charge pour les ministres de leur répondre ou non, mais force est de constater que Pierre-Henri Dumont n'outrepasse pas ses droits « démocratiques » en demandant à la ministre de répondre à une question concernant le projet de loi en débat.

Cet incident intervient au moment où le gouvernement envisage de modifier la Constitution pour réduire la liberté d'expression des députés, afin de raccourcir les débats parlementaires. Le projet prévoit notamment que le gouvernement pourra refuser d'étudier des amendements « sans lien avec la loi » en débat. D'où un risque de verrouillage de la parole parlementaire, auquel s'oppose le Président du Sénat Gérard Larcher (LR).

La fureur de Jacqueline Gourault ne manquera pas d'inquiéter davantage les opposants à cette réforme qui pourrait entraîner un affaiblissement important du Parlement. En cacique madré du Parlement, Christian Jacob prend la parole juste après Jacqueline Gourault pour lui signifier malicieusement que, sous le régime actuel, « le gouvernement est responsable devant le Parlement. Ce n'est pas l'inverse ». Ulcérée, l'ex-sénatrice lève les yeux au ciel. Elle ne répondra pas aux interrogations des députés de droite, coupables de crime de lèse-ministre.



Un an après son arrivée à l'Elysée, Emmanuel Macron est en outre considéré comme "autoritaire" par 73% des personnes interrogées pour cette étude parue mercredi.

Six Français sur dix se disent "mécontents" de l'action d'Emmanuel Macron, un an après son élection à la tête de l'Etat, selon un sondage Ifop-Fiducial pour Paris Match, Sud Radio et CNEWS publié ce mercredi.

A la question: "Au global, un an après l'élection d'Emmanuel Macron comme président de la République, diriez-vous que vous êtes très satisfait, plutôt satisfait, plutôt mécontent ou très mécontent de son action? 58% des Français ont répondu "mécontents". 24% sont "très mécontents" et 34% "plutôt mécontents". Ils sont 42 % à se dire "satisfaits", 38 % "plutôt satisfaits" et 4 % "très satisfaits" ».

### Engagements tenus

Concernant "les engagements qu'Emmanuel Macron avait pris durant la campagne électorale", 57 % des sondés estiment qu'ils ont été "tenus". 43 % avancent le contraire.

Sur le bilan par domaine d'action, ils sont 67% à estimer le bilan "positif" pour "les relations avec l'Union européenne", 63% pour "l'image de la France à l'étranger", 56% pour "la croissance et l'attractivité de la France". Ils sont en revanche seulement 27% à juger "positif" le bilan de "la réforme des retraites" et 18% celui de "la situation à l'hôpital."

Enfin, 73% des sondés trouvent Emmanuel Macron "autoritaire", 67% pensent qu'"il sait où il va". Ils sont 53% à le trouver "sympathique" mais seulement 30% à le trouver "proche des préoccupations des Français".

Enquête réalisée en ligne du 12 au 16 avril auprès de 1.201 personnes de 18 ans et plus, représentatif de la population française, selon la méthode des quotas.

C.V. avec AFP



"Obliger un ministre à répondre ? (...) Ce sont des méthodes autoritaires qui ne sont pas acceptables dans une démocratie !"

« Nous allons demander des chiffres concernant l'étude d'impact, madame la ministre, ce soir. Je vous le dis très clairement, si nous n'avons pas ces chiffres, le débat parlementaire ne pourra pas se continuer dans des conditions sereines », menace le député âgé de 30 ans. C'en est trop pour Jacqueline Gourault, qui se fend d'une réponse d'une rare violence. Elle interpelle le président du groupe LR, Christian Jacob, qui n'est pourtant pas l'auteur de l'amendement : « Monsieur Jacob, je vous connais depuis longtemps. Vous pouvez laisser continuer cette méthode pendant longtemps ? Obliger un ministre

### III) Corse : mobilisation pour la destruction des villas de Pierre Ferracci, proche d'Emmanuel Macron



**AFFAIRE - Pierre Ferracci, homme d'affaires et proche d'Emmanuel Macron, a fait construire en Corse deux villas sur un site naturel protégé. La Cour d'appel de Bastia lui a infligé une amende, mais un collectif d'habitants demande la destruction pure et simple de ses villas.**

Xavier Martinage-01 août 2017

Les villas Ferracci. Voilà ce qui fait sursauter les habitants de la baie de Rondinara près de Bonifacio, en Corse-du-Sud. Pierre Ferracci, riche homme d'affaires, a fait construire deux villas entre 2008 et 2013. Le souci ? Ces villas sont construites sur "un site naturel protégé". 670 mètres carrés d'habitations, des piscines... le tout en plein cœur du maquis et à quelques mètres du bord de mer.

#### L'objet du courroux

L'histoire remonte à 1990. L'homme d'affaires achète un terrain de 20 hectares. Son ambition est d'y édifier plusieurs villas. Le permis de construire lui est longtemps refusé, mais au prix d'un long bras de fer, et bénéficiant d'un vice de procédure, il parvient à commencer ses travaux en 2008. Problème : il ne veut plus faire que deux villas, et décale la construction de 150 mètres. Sauf qu'à cet endroit, l'espace est classé "naturel" et protégé, donc.

#### Qui est Pierre Ferracci ?

Pierre Ferracci est président du groupe Alpha et du club de football du Paris FC. C'est aussi un proche d'Emmanuel Macron puisqu'il fait partie de la commission Attali, [comme le révèle Marianne](#). Il est par ailleurs le père de Marc Ferracci. Or ce dernier n'est autre que l'un des deux témoins du mariage du Président de la République avec sa femme actuelle, Brigitte, et un de ses meilleurs amis. Son épouse, Sophie, était cheffe du cabinet du candidat Macron.

#### Condamné... à une amende

A l'époque, beaucoup dénoncent cette construction, à commencer par les associations de défense de l'environnement. Pas le maire actuel de Bonifacio, Jean-Charles Orsucci, réputé être proche d'Emmanuel Macron selon [Marianne](#), qui

prétexte des "constructions intégrées au paysage".

Le 5 juillet dernier, la société civile de Pierre Ferracci est condamnée à une amende d'un million d'euros, soit le montant maximum en cas de "travaux non autorisés" et "infraction au plan local d'urbanisme". Une décision inacceptable pour ces associations qui ont depuis lancé [une pétition "pour la démolition systématique des constructions illégales en Espaces protégés"](#), qui a déjà recueilli plus de 35.000 signatures.

#### Favoritisme ?

Les associations, U Levante et ABCDE en tête, réclament donc d'aller plus loin. Dimanche, 150 citoyens soutenus par U Levante, se sont réunis à Vizzavona derrière une banderole *Per a salvezza di a terra Corsa* (Pour la préservation de la terre corse), afin de demander une nouvelle fois cette destruction. L'association se veut pacifiste et cherche des solutions avant d'en arriver à la force, mais a en parallèle enclenché un pourvoi en cassation. [Un rassemblement est d'ailleurs prévu le 13 août prochain à 11h à Rondinara](#) avant de rallier la mairie de Bonifacio.

De son côté, Pierre Ferracci dénonce, quant à lui, un "acharnement".

#### L'affaire des villas Ferracci en dates-clefs

- 1990 Achat d'un terrain de 20 ha par Pierre Ferracci.
- 1996 Refus de la mairie de Bonifacio de lui octroyer un permis de construire (il voulait en construire 5).
- 2006 Vice de procédure, Pierre Ferracci gagne son bras de fer. Il commence les travaux deux ans plus tard.
- 2008 Construction de la première villa.
- 2013 Construction de la seconde villa.
- 08/02/2016 Pierre Ferracci condamné à une forte amende par le tribunal d'Ajaccio.
- 06/07/2017 La Cour d'appel de Bastia confirme le jugement du tribunal d'Ajaccio. Pierre Ferracci doit payer une mande d'1 million d'euros.
- 30/07/2017 Pourvoi en cassation de l'association U Levante & Rassemblement à Vizzavona.
- 13/08/2017 Appel à un rassemblement pacifiste dans la baie de Rondinara.

Xavier Martinage



### IV) Les grèves commencent à avoir un impact sur l'économie, affirme Bruno Le Maire

« C'est pour cela que le plus tôt nous pourrons en

sortir, le mieux ce sera », a jugé Bruno Le Maire...

20 Minutes avec AFP



Des opposants à la réforme de la SNCF — GERARD JULIEN / AFP

Les mouvements sociaux qui touchent notamment [la SNCF](#) commencent à avoir un impact sur certains secteurs économiques, même s'il est encore trop tôt pour le chiffrer, a déclaré ce lundi [le ministre de l'Economie Bruno Le Maire](#).

« Oui les mouvements sociaux ont un impact sur la croissance », a-t-il déclaré sur Europe 1.

« C'est un impact qui est limité, qu'on ne peut pas mesurer aujourd'hui, mais on voit déjà dans certains secteurs d'activité, dans les réservations d'hôtellerie, dans les transports, dans la présence de touristes que ça commence à avoir un impact », a-t-il ajouté.

#### Signal d'alarme

La semaine dernière, la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) avait tiré « le signal d'alarme », mettant en garde contre le fait que l'ensemble de l'économie française risquait « d'être rapidement impacté ».

« Quand on regarde [les grèves](#) de 1995, on avait une estimation de 0,2 point de PIB, de richesse nationale, mais aujourd'hui il est beaucoup trop tôt pour évaluer ce que pourraient être les conséquences des mouvements sociaux », a estimé Bruno Le Maire.

« C'est pour cela que le plus tôt nous pourrons en sortir, le mieux ce sera », a-t-il jugé.

#### Bercy veut tenir « le cap »

Les cheminots, qui protestent contre la réforme ferroviaire voulue par le gouvernement, ont achevé dimanche la troisième phase de grève depuis début avril. Le prochain épisode est prévu mercredi et jeudi.

De son côté, l'intersyndicale d'[Air France](#) a maintenu vendredi ses quatre prochains appels à la grève, dont mardi et mercredi, à l'issue de deux jours d'une négociation salariale avec la direction qui doit reprendre lundi matin.

Bruno Le Maire a toutefois estimé que les chefs d'entreprise et les investisseurs étrangers avaient retrouvé la confiance « depuis plusieurs mois ».

« Il y a des mouvements sociaux, ça fait partie de ce qu'est notre histoire », a-t-il dit. « Il n'empêche que dans l'histoire longue de notre quinquennat, aujourd'hui la croissance redémarre, les investissements sont là, et je pense que nous tenons le bon bout du point de vue économique », a-t-il poursuivi.

Le locataire de Bercy a indiqué vouloir tenir « le

cap » de la politique économique engagée, avec notamment son projet de loi sur la croissance des entreprises, dite loi Pacte. Ce texte, qui devait initialement être présenté au printemps, le sera finalement « en juillet », a-t-il précisé.



## V) L'élection d'Emmanuel Macron est une « mauvaise chose » pour 52% des Français



Emmanuel Macron à Epinal le 18 avril 2018. | REUTERS

Par Ouest-France

Selon un sondage Elabe publié ce jeudi 19 avril, la moitié des Français estime que l'élection d'Emmanuel Macron est une « mauvaise chose ». 48% d'entre eux considèrent que le président a « transformé la façon de faire de la politique ».

LAPRESSEENREVUE.EU

L'élection il y a près d'un an d'[Emmanuel Macron](#) à la présidence de la République est une « mauvaise chose », jugent 52% des personnes interrogées pour un sondage Elabe publié jeudi.

Dans le détail, 22% des sondés considèrent que c'est une « très mauvaise chose » et 30% une « assez mauvaise chose ». A l'inverse, 48% pensent que cette élection est une « bonne chose » (13% une « très bonne chose », 35% une « assez bonne chose »), selon ce sondage, réalisé pour Radio Classique et Les Echos.

65% des personnes interrogées se disent « favorables » à l'action de M. Macron en faveur de « la place de la France sur la scène internationale » et 55% à sa « façon d'incarner la fonction présidentielle ». La moralisation de la vie politique est aussi accueillie favorablement par 59% des sondés, de même que la nomination de ministres issus de la société civile (65%).

## 61% des sondés opposés à sa politique sociale

Une courte majorité (51%) pense toutefois que le président de la République n'a pas « transformé la façon de faire de la politique », contre 48% qui pensent le contraire. 20% des sondés s'attendent à ce que M. Macron ait « transformé le pays en profondeur » à la fin de son quinquennat, contre 57% qui misent sur le fait qu'il en « modifie quelques aspects seulement » et 22% qui sont convaincus qu'il « n'aura pas changé le pays ».

42% jugent que l'action du président aura permis en 2022, à la fin de son quinquennat, « d'améliorer la situation du pays » (58% non) et 19% leur « situation personnelle » (81% non). Seuls 39% des sondés se disent favorables à son action en matière de « politique sociale », contre 61% opposés.

Selon un précédent sondage BVA pour l'Obs diffusé mercredi, une majorité de sondés (58%) considère que la France a changé depuis l'élection d'Emmanuel Macron, dépeignant un pays « plus ambitieux », « plus important sur le plan international », mais aussi « plus injuste » et « moins démocratique ».

Sondage réalisé par internet du 6 au 9 avril auprès d'un échantillon de 1 002 personnes de plus de 18 ans (méthode des quotas).



## VI) Quand un ancien garde des Sceaux est contrôlé à la frontière suisse avec 15 000 euros non déclarés

C'est le [Canard Enchaîné](#) qui dévoile l'information ce mercredi 18 avril 2018. Selon l'hebdomadaire satirique, l'ancien

## garde des Sceaux Dominique Perben aurait été contrôlé à la frontière franco-suisse avec 15 000 euros non déclarés.

Par Yann Gonon

L'affaire remonte à septembre dernier explique le [Canard Enchaîné](#) ce mercredi 18 avril 2018. Dominique Perben, ancien ministre de la justice, et son épouse auraient été contrôlés avec une grosse somme d'argent en liquide. Problème, ils auraient indiqué ne rien avoir à déclarer.

C'était le 25 septembre 2017 explique l'hebdomadaire satirique. Dominique Perben et sa femme reviennent de Suisse lorsqu'ils sont contrôlés par les douaniers à Saint-Julien-en-Genevois, en Haute-Savoie. A la question classique "avez-vous quelque chose à déclarer ?", le couple répond par la négative.

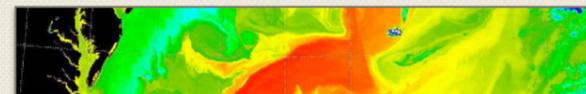
"Pas de bol" raconte le Canard, "dans le sac de madame, les agents des douanes découvrent 10 000 euros en coupures de 500". Finalement, Dominique Perben se souvient à son tour qu'il détient lui aussi quelques billets ... pour 5000 euros au total !

La loi interdit à un couple de transporter plus de 10 000 euros rappelle le journal. Les Perben écoperont d'un PV pour "manquement à l'obligation déclarative".

L'intégralité de l'article est à retrouver dans le [Canard Enchaîné](#) de ce mercredi.



## VII) Climat : le Gulf Stream est en train de lâcher l'Europe



par [Claude-Marie Vadrot](#) photo : NASA / AFP

Tous les courants de l'Atlantique s'affaiblissent sous l'effet du dérèglement climatique.

Les climatologues l'annoncent et le redoutent depuis des années : sous l'influence du dérèglement climatique, la plupart des courants, petits ou grands, qui parcourent l'immense océan Atlantique en maintenant un équilibre dont bénéficient la plupart des climats européens, nord-américains et africains sont en train de se modifier. C'est ce que révèlent les deux études parues le 11 avril dans [la revue anglaise Nature](#).

D'après les scientifiques, les courants qui

parcourent l'Atlantique n'ont jamais été aussi faibles et aussi aléatoire depuis le début du Ve siècle. Ce phénomène s'ajoute à la fonte de la banquise qui déverse des millions de tonnes d'eau douce dans la mer. Cela a non seulement une influence sur l'Atlantique mais, de plus, remet en cause la circulation des eaux entre l'hémisphère Nord et l'hémisphère Sud.

En raison de la confrontation de plus en plus violente entre des masses d'eau dont la température et la salinité sont de plus en plus différentes, une partie des eaux chaudes gagnent les profondeurs de la mer et retournent vers le sud. Cela perturbe la circulation planétaire des eaux en provoquant ce que les spécialistes nomment « la circulation méridienne de retournement de l'Atlantique ». D'où les changements et des errements de plus en plus perceptibles d'un énorme circuit d'eau qui participe à la régulation ou au maintien des climats.

## Menaces sur l'Europe

C'est pour ces raisons, selon les auteurs des deux études, que le célèbre Gulf Stream qui permet à l'Europe occidentale de profiter d'un climat tempéré est en train de s'affaiblir. La cause : ce courant n'est plus suffisamment refroidi et sa densité en sel diminue. Les anomalies étaient constatées depuis des années mais, explique le professeur de l'Institut polonais de Potsdam, Stefan Rahmstorf, qui a mené l'une des études, « nous avons maintenant des certitudes ». Il ajoute :

*Nous avons analysé tous les ensembles de données de température de la surface de la mer disponibles, en comprenant les données de la fin du XIXe siècle jusqu'à nos jours. Le modèle que nous avons trouvé dans les mesures ressemble exactement à ce qui est annoncé par les simulations informatiques, à savoir un ralentissement du Gulf Stream.*

## Une mauvaise nouvelle

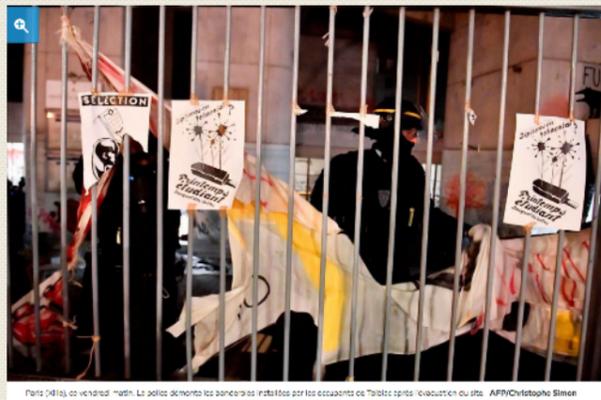
Les scientifiques de la deuxième étude, menée par le groupe de David Thornalley de l'université de London College, affirment que pendant les cinquante dernières années, le Gulf Stream et d'autres courants aussi importants pour l'équilibre planétaires se sont modifiés « de façon certaine au cours du XXe siècle, avec un déclin notable à partir de 1950 » et que « cette évolution est très certainement liée à des facteurs humains ». David Thornalley, responsable de l'évaluation de l'équipe anglaise, estime que la modification des courants, notamment du Gulf Stream, « représente une diminution de 3 millions de mètres cubes d'eau à la seconde, soit l'équivalent d'une quinzaine de fleuves comme l'Amazone. Et je pense que c'est une très mauvaise nouvelle ».

Les conclusions des études sont en effet inquiétantes, puisque si la cause de l'affaiblissement des courants marins, à commencer par le Gulf Stream, est liée aux modifications climatiques, il aura en plus d'autres conséquences climatiques graves.

par [Claude-Marie Vadrot](#)

**Politis**

## VIII) Universités : la tour de Tolbiac à Paris évacuée à l'aube



### Une centaine de CRS sont intervenus ce vendredi matin à 5 heures.

Une opération éclair, sans difficulté particulière, semble-t-il. Le site universitaire de [Tolbiac](#), à Paris, a été évacué ce vendredi matin par les forces de l'ordre.

Au moins une centaine de CRS ont pénétré à 5 heures du matin sur le site, une tour de 22 étages occupée depuis le 26 mars pour contester la [réforme de l'accès aux études supérieures](#), essayant notamment des jets de bouteilles de verre et autres projectiles dans une ambiance très tendue.

Quelques minutes avant le début de l'intervention, les occupants des lieux avaient sonné l'alarme, semant la confusion. Certains se sont retranchés à l'intérieur tandis que d'autres tentaient de s'enfuir en escaladant la grille tout en lançant des projectiles sur les forces de l'ordre.

La rue longeant le site, dans le XIIIe arrondissement (sud-est), a été ensuite bouclée par la police. La situation était plus calme à 5h30. L'opération a pris fin vers 6 heures, heure à laquelle le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb s'est félicité sur Twitter de la « fin de l'occupation ». « Partout l'Etat de droit sera rétabli », a-t-il ajouté, en référence aux trois autres sites universitaires (sur 400 bloqués) et sans doute à Notre-Dame-des-Landes.



Une centaine de personnes ont quitté les lieux dans le calme mais dans une ambiance tendue. La préfecture de police de Paris assure qu'il n'y a pas eu un incident, à l'exception d'une interpellation pour outrage et rébellion.

Selon un journaliste sur place, des ex-occupants ont assuré que l'opération ne faisait que renforcer leur détermination à continuer la lutte.



L'intervention de la police [avait été réclamée dès le 9 avril](#) par Georges Haddad, président de l'université Paris-1 dont dépend Tolbiac, inquiet de la situation sur place après la découverte de cocktails Molotov sur le site. La préfecture de police n'avait alors pas immédiatement donné suite à sa demande, invoquant une « appréciation technique ».

**Le Parisien**

**A Suivre...  
La Presse en Revue**

**A Suivre...**  
**La Presse en Revue**